

Collège Raymond Siroton
Ecole Maternelle de Gueux
Ecole Primaire de Gueux

Gueux, le 14 novembre 2024

Aux usagers des établissements scolaires
de Gueux

Objet : Circulation et stationnement devant les établissements scolaires

Madame, Monsieur,

Les directions des établissements scolaires de Gueux ont été interpellées sur une problématique rencontrée devant ces derniers.

Lors des entrées et des sorties d'élèves, de nombreux véhicules se garent régulièrement en double file sur le parking faisant face au collège pour attendre les enfants, bloquant la circulation des voitures les suivant ainsi que la sortie de celles correctement stationnées. Cela conduit à des débordements car des échanges verbaux agressifs, voire insultants entre les personnes ont eu lieu à plusieurs reprises.

La sécurité des enfants est également impactée au vu de la désorganisation du stationnement et de la circulation, conduisant à un manque de visibilité des conducteurs qui désirent sortir du parking.

La mairie se joint aux établissements pour rappeler que différents parkings sont à disposition des usagers qui pourront ensuite venir chercher les enfants à pied : tout au long de la rue du moutier (et non uniquement devant l'entrée du collège), à l'angle de la rue du moutier et de la rue du platane, dans la rue des écoles, ainsi que devant le stade de football Just Fontaine.

Les incidents liés à cette problématique tendent à augmenter au fil du temps. Le sujet a donc été mis à l'ordre du jour du dernier conseil d'administration du collège et a également donné lieu à une réunion entre les établissements et les partenaires de la ville.

Il nous paraît indispensable de rappeler à tous que le parking doit rester un lieu où les règles de stationnement sont observées, où le respect mutuel et où la sécurité des élèves sont la norme.

Aussi, avons-nous besoin de l'aide de tous les usagers afin de revenir à une situation la plus sécurisante et citoyenne possible. Nous avons demandé à la Gendarmerie son accompagnement pour mener des actions de prévention et de rappel des règles aux abords des établissements afin de sensibiliser les conducteurs aux risques encourus pour tous.

Vous remerciant par avance de votre prise en compte de ce courrier et/ou de votre relais d'information aux personnes qui peuvent potentiellement être concernées,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La Directrice de l'école
maternelle



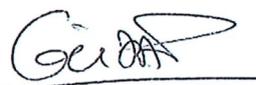
Violaine MAES

La Directrice de l'école
primaire



Bérengère GEOFFROY

La Principale du collège



Isabelle GUIDAT

Le Maire de Gueux



Jean-Pierre RONSEAU